

L'avocat Nelson Caucoto représentera le FASIC devant la justice française.

L'avocat Nelson Caucoto sera le représentant du FASIC en France, le 19 mai prochain, dans sa qualité de témoin expert, à l'occasion du jugement à l'encontre de 15 anciens agents de l'Etat chilien pendant la dictature militaire, accusés d'être les responsables de l'assassinat et la disparition forcée de 4 citoyens franco-chiliens.

Un jugement formel mais en absence des inculpés, des audiences publiques comptant avec des témoins historiques et des experts, sont, parmi d'autres, les caractéristiques de ce procès qui traduira en justice 15 personnes présumées d'avoir commis des graves violations des droits de l'homme. Ils sont accusés de délits d'arrestations, de séquestrations arbitraires et tortures à l'encontre de 4 citoyens franco-chiliens : Alfonso Chanfreau Oyarce, Etienne Pesle, Georges Klein et JeanYves Claudet Fernández. Les trois premiers ont été arrêtés par des agents de la DINA (Direction d'Intelligence Nationale, police politique du régime pinochétiste) entre 1973 et 1975 et le quatrième a été arrêté lors d'un voyage qu'il a réalisé en Argentine. Son arrestation a été effectuée à la demande de la DINA également.

Les caractéristiques principales de ce procès que l'on compare déjà avec l'arrestation de Pinochet à Londres, vu son importance- ont été soulignées par des avocats de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), qui se portera partie civile au procès, au même titre que des représentants d'autres associations de Défense des Droits de l'Homme et ses collègues de FASIC. Cette dernière organisation participera activement au procès ; elle y sera représentée par son avocat Nelson Caucoto, plaignant dans trois de quatre cas qui seront examinés par la justice internationale concernant une quinzaine d'agents de la dictature militaire chilienne. L'avocat Nelson Caucoto jouera également un rôle en tant que témoin historique des faits.

Les accusés sont : le Général Manuel Contreras, ancien chef de la DINA les généraux Herman Brady et Raúl Iturriaga, les ex-brigadiers Pedro Espinoza, José Zarah, Miguel Krasnoff et Marcelo Moren Brito, les civils Emilio Sandoval et Enrique Arancibia, et l'argentin José Osvaldo Riveiro.

Le procès, le premier de ce genre sur la dictature de Pinochet, aura lieu du 19 au 23 mai à Paris, et permettra que plusieurs témoins historiques et des experts soient écoutés. Entre eux, hormis Caucoto, seront présents, entre autres, Roberto Garretón [1] et Paz Rojas, du CODEPU [2].

Selon Benjamin Sarfati, avocat de la FIDH, malgré le fait que les condamnations ne pourront pas se

concrétiser, à cause des normes de la législation chilienne, le procès aura « un impact symbolique », puisque ces crimes seront éclaircis devant un tribunal public et ouvert.

Il a ajouté que dès qu'ils seront condamnés, le Tribunal Pénal de Paris émettra un ordre d'arrestation international contre les accusés, ce qui les empêchera « au moins » de quitter le territoire chilien.

Il a expliqué que le droit français permet de réaliser des procès par contumace, quand les accusés ne se présentent pas devant la justice : ils sont alors jugés par défaut. Il a aussi expliqué que la prescription de l'affaire au Chili ne constitue pas un obstacle au déroulement du procès en France. Le procès pour le cas en question dans lequel Pinochet et le sommet de l'ex DINA a été en effet clos par prescription en 2002. La majorité des interpellés accomplissent actuellement des peines de prison au Chili pour d'autres cas de violations des droits de l'homme.

Les quatre victimes franco-chiliennes :

Georges Klein : Conseiller du Président Allende

Né en France le 29 décembre 1945, Georges Klein est parti vivre au Chili en 1953. En 1971 il s'est marié avec Alicia Vera Fausto et de cette union est née sa fille Vanessa.

Psychiatre de profession, il était militant du Parti Socialiste et plus tard, dans l'année 1967, a intégré les files du Parti Communiste. Il est devenu par la suite conseiller du Président Allende fin 1970.

Le jour du putsch, Georges Klein était à côté du Président Salvador Allende pendant les bombardements du Palais de la Monnaie. A l'instar des autres résistants du Palais présidentiel, il a été arrêté le 11 septembre et transféré dans un bus avec une quarantaine de personnes au régiment « Tacna » (caserne d'artillerie de l'armée de terre). Ce régiment obéissait aux ordres du lieutenant-colonel Luis Ramirez Pineda qui opérait en tandem avec le général Javier Palacios. Tous les deux étaient des subalternes du général Herman Brady Roche, commandant en chef de la zone de Santiago.

A leur arrivée, les 40 prisonniers ont été amenés aux écuries et obligés de rester allongés sur le ventre, jambes écartées et les mains derrière la nuque jusqu'au lendemain.

D'après plusieurs témoignages, les prisonniers ont subi des mauvais traitements pendant le trajet à la caserne « Tacna » : coups violents, menaces de mort, tandis qu'ils étaient contraints à rester immobiles dans le froid, privés de boissons et nourriture, etc.

Le 13 septembre, Georges Klein a été transporté en camion à l'extérieur du régiment vers une destination inconnue avec 20 autres personnes, disparaissant et ne laissant aucune trace. Quelques témoignages recueillis pendant l'enquête déclarent dans leur récit, qu'il a été probablement conduit aux terrains de Peldehue où il aurait été abattu aux tirs de mitrailleuse avec ses 20 co-détenus, sous l'ordre du majeur Rafael Ahumada Valderrama.

Etienne Pesle : chargé de la réforme agraire de l'Institut de développement de l'agriculture et de la pêche (INDAP) à Temuco

Né en France le 9 janvier 1927, Etienne Pesle, alors prêtre, partit au Chili en 1953 pour se consacrer aux plus démunis. En 1966, il abandonna le sacerdoce et se maria avec Aydée Méndez Cáceres avec laquelle il eut deux enfants, Robert et Anne-Marie. Ils adoptèrent ensuite un troisième enfant, Angélica.

Etienne Pesle était chargé de la réforme agraire à l'INDAP, dont le but principal était la redistribution des terres au profit des paysans pauvres, et spécialement des indigènes Mapuches dans la région de Temuco. Il était membre du Parti Socialiste du Président Allende, mais il n'avait pas d'activité strictement politique.

Le 12 septembre 1973, Etienne Pesle fut arrêté une première fois et gardé en détention 24 heures, sans subir des pressions physiques. Le 19 septembre, il est arrêté une deuxième fois sur son lieu de travail par des militaires portant l'uniforme de la FACH (l'Armée de l'Air chilienne) parmi lesquels se trouvait Emilio Sandoval Poo, capitaine réserviste de la FACH. Le groupe était sous le commandement de Miguel Manríquez, pilote civil et propriétaire terrien, contre lequel Pesle avait initié des opérations d'expropriation au bénéfice des indigènes Mapuche. Depuis ce jour, sa famille ne l'a plus revu.

Plusieurs indices concordants permettent de penser qu'il a été amené à Maquehue, base de l'Armée de l'air à Temuco. Comme des nombreux témoignages le confirment, la torture fut appliquée dans beaucoup des centres de détention de la région ; dans certaines occasions, des civils étaient autorisés à intervenir.

Le sort final d'Etienne Pesle est toujours resté inconnu. Certaines personnes racontent qu'il a été assassiné et que son corps a été jeté à la mer depuis l'avion privé de Miguel Manríquez.

Alphonse Chanfreau, membre du MIR, responsable de la ville de Santiago

Alphonse Chanfreau est né le 22 décembre 1950 à Santiago. Sa famille, française d'origine, avait gardé la double nationalité franco-chilienne. Il épousa Erika Hennings en 1972. Ils ont eu une fille, Natalia. Il était membre du MIR (Mouvement de la Gauche Révolutionnaire), et après le Coup d'Etat du 11 septembre 1973 il a été nommé responsable de la ville de Santiago.

Le 30 juillet 1974, Alphonse Chanfreau fut arrêté dans son domicile par la police politique (la DINA). Gerardo Godoy García et Osvaldo Romo Mena faisaient partie de l'opération. Son épouse, Erika, fut arrêtée le matin suivant pour « faire parler son mari ».

Alphonse et Erika furent torturés sauvagement pendant 15 jours dans le centre de détention situé au 38 de la rue Londres, notamment par Osvaldo Romo, Miguel Krasnoff Martchenko et Marcelo Moren Brito. Erika Chanfreau fut ultérieurement transférée dans d'autres centres de détention et puis expulsée vers la France. Alphonse Chanfreau fut transféré le 13 août 1974 à Villa Grimaldi, où on lui a écrasé les jambes avec une camionnette avant de le ramener au centre de la rue Londres. Disparu depuis lors, certains témoins indiquent qu'ils fut conduit à la « Colonia Dignidad », lieu de séquestration et de tortures de prisonniers et centre de formation d'agents de la DINA, créé par Paul Schaefer ex-caporal nazi.

Jean-Yves Claudet : membre du MIR, chargé des relations internationales

Jean-Yves Claudet est né le 30 janvier 1939 à Maipú, Chili. Il avait la double nationalité, chilienne et française. Ingénieur de profession, Jean Yves Claudet était membre du MIR. Arrêté deux fois en 1973, il est resté en détention pendant un an. Une fois libéré, il fut immédiatement transféré à l'Ambassade de France et embarqué dans un vol à destination de la France.

Depuis la France, Jean-Yves Claudet collabora à l'installation d'une cellule du MIR en Argentine. Il partit vers Buenos Aires le 30 octobre 1975, amenant avec lui des microfilms. Il fut interpellé à l'Hôtel Liberty le 1er novembre 1975 par des agents de la police secrète argentine (SIE) dans le cadre du Plan Condor. Un représentant de la DINAs à Buenos Aires a écrit dans un mémorandum dirigé à son supérieur hiérarchique que Jean-Yves Claudet « n'existe plus ».

Service de Communication du FASIC

► Traduction libre

URL : <http://www.chiliveriteetmemoire.org/spip.php?article57>

[1] Avocat, ancien rapporteur de l'ONU au Congo et au Rwanda

[2] Comité de Défense des Droits du Peuple